



## ACTUALITÉS

**ZOOM sur Ville A Joie**  
S'invite à Caix

**Évènements**  
Thé dansant  
Halloween

**Vis Associative**  
Football Club Caix

**Vie communale**  
Qualité de l'eau  
Travaux de l'église  
Aire de jeux  
Sécurité routière

**Agenda**

## Cérémonie du Souvenir du 11 Novembre : un hommage émouvant à Caix



« Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes pour cet hommage émouvant, en particulier les anciens combattants, les représentants des associations caixois, les élus, ainsi que les habitants venus nombreux. Je salue tout spécialement la participation des enfants, dont la présence et l'attention nous rappellent l'importance de transmettre la mémoire. Ce moment de recueillement nous unit autour de nos valeurs communes : le respect, la paix et la reconnaissance. »

**Jean-Michel Sailly,**  
Maire de Caix

À 11h, Monsieur le Maire Jean-Michel Sailly et Monsieur Rumeaux, représentant des Anciens Combattants, ont déposé, avec les enfants et les porte-drapeaux de Caix et Wiencourt, deux gerbes au cimetière britannique, en mémoire des soldats canadiens et britanniques tombés pour notre liberté. Un second hommage a suivi au cimetière militaire français.

À 11h30, devant le monument aux morts, les 81 noms des Caixois morts pour la France et des victimes civiles ont été lus, avant que ne retentisse la Marseillaise, chantée par les participants. La cérémonie s'est conclue par un pot de l'amitié à la salle des fêtes.



# ZOOM sur ... Ville à Joie s'invite à Caix !



La commune de Caix a eu le plaisir d'accueillir l'événement "Ville à Joie" le vendredi 24 octobre 2025, de 17h30 à 21h00, à la salle des fêtes et sur la place du 8 Mai.

Ville à Joie continue de porter bien son nom ! Une équipe de jeunes organisent des tournées itinérantes au cœur des villages. Ce mois-ci, la commune s'anime autour d'un programme riche en rencontres, découvertes et festivités. Les habitants, les artisans et les associations se mobilisent pour faire vivre l'esprit du village.

## Services publics : Proximité et efficacité

Le but étant de ramener du service et du lien social sur les places du village.

Étaient présents : France Services, L'Atelier des Tournures ( Cabinet d'Écritures ), Information sur le diabète, Centre Hospitalier de Péronne, Le Conseil Départemental.

## Nos artisans à l'honneur

AZ Créations, Caron Renov et Construit et l'Auto Ecole Cat.

Les deux associations locales étaient présentes : Caix au cœur de l'Histoire et Festi'vie Caix



## Jeu Blind Test : Saurez-vous reconnaître les tubes ?

L'équipe "Ville à Joie" organisait un grand Blind Test musical. Les personnes présentes ont pu tester leurs connaissances musicales dans une ambiance conviviale. De nombreux lots à gagner pour les meilleurs mélomanes.

## Échanges avec les professionnels

Les villageois ont pu échangé avec les divers ateliers. L'association Festi'vie Caix vous a régalé avec une buvette et des croque-monsieur. Merci à tous les habitants pour leur visites et leur bonne humeur. "Ville à Joie" avait pour but de soudé et dynamisé notre village avec passion !

Merci

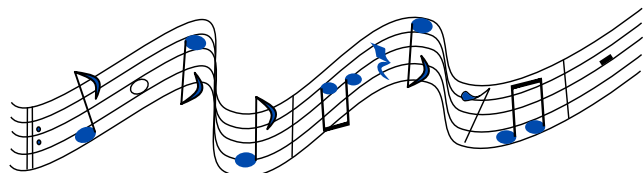


## Thé dansant



Le dimanche 26 septembre, la salle des fêtes de Caix s'est transformée en véritable piste de danse, accueillant le très attendu thé dansant organisé par Festi'vie Caix. Dès le début d'après-midi, les premiers pas de danse ont résonné pour les caixois et nombres visiteurs venu des villages alentours, tandis que les notes entraînant de l'accordéon de Cathy invitaient les couples à se laisser porter par la musique.

Buvette et gâteaux on permis de restaurer les danseur. Une tombola à également permis d'offrir des lots aux chanceux.

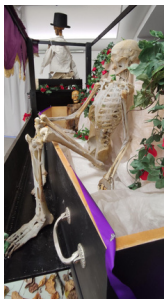


# Halloween à CAIX : Frissons et friandises

Ce 31 octobre, le village de Caix s'est métamorphosé en un véritable théâtre de l'étrange et du merveilleux à l'occasion de la fête d'Halloween. Petits monstres, sorcières rieuses, vampires affamés et citrouilles souriantes ont envahi les rues pour des bonbons ou un sort ! Les enfants déguisés ont été accueillis à la salle des fêtes pour un goûter affreusement gourmand. A la tombée de la nuit la joyeuse troupe s'est lancée dans une déambulation à travers quelques rues du village ( malheureusement toutes les rues n'ont pu être visitées !) Les habitants complices avaient décoré leurs maisons et préparé des paniers de friandises pour les courageux visiteurs. Un concours de façades décorées à vu Mme Eloy récompensée.

De retour à la salle des fêtes, place à la boom d'Halloween ! Musique, lumières tamisées et ambiance festive ont permis à tous de se défouler sur la piste. Une petite restauration était proposée

Un grand merci à tous les bénévoles de festi'vie Caix, ainsi qu'aux élus de la mairie, aux familles et aux habitants pour leur participation et leur bonne humeur. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus terrifiante... si vous l'osez !!!



## flash sur le concours des maisons décorées



Un grand merci aux habitants qui n'ont pas hésité à décorer leurs façades pour Halloween et à participer au concours. Grâce à leur créativité et à leur enthousiasme, le village s'est paré de couleurs et d'ambiances mystérieuses

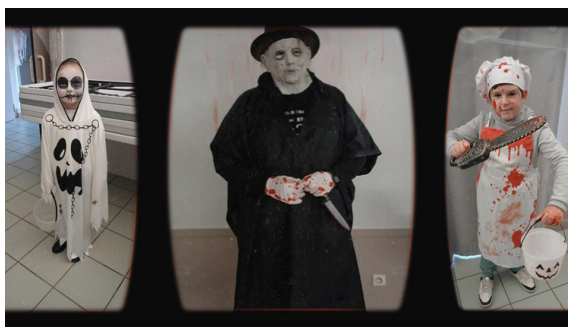


N'oublions pas les intrépides qui se sont déguisés! Leur imagination et leur audace ont apporté une note joyeuse et festive à cette soirée, comme souvent inoubliable.

**1er prix : carte cadeau de 50€**

**2eme prix :carte cadeau 30€**

**3eme prix : carte cadeau 20€**



# ATTENTION au démarchage FRAUDULEUX

De nombreuses entreprises (ou de faux représentants d'entreprises) démarchent avec insistance par téléphone, voire même directement à votre domicile, et cela sans en avoir l'autorisation.

Il s'agit souvent d'une arnaque ou d'une tentative de vol par ruse, réalisée par des personnes usurpant une identité (agent municipal, policier, entreprise mandatée par un ministère ou par la mairie, représentant d'un fournisseur d'énergie, etc).

**Que faire si vous êtes confronté à un démarcheur à domicile ?**

## La sécurité routière : une priorité communale en action

Depuis plusieurs mois, la commission « Travaux » du Conseil municipal s'attelle à un chantier important : améliorer la sécurité routière dans notre commune. Face à une circulation trop rapide et à des situations jugées préoccupantes dans certaines rues, les élus ont engagé une réflexion de fond pour mieux réguler la vitesse et sécuriser les déplacements, notamment pour les piétons et les plus vulnérables.

Cette démarche s'est traduite par de nombreux échanges avec les services du Conseil Départemental, gestionnaire d'une partie des voiries, ainsi que par des visites de terrain et des analyses ciblées sur les zones à risques.

Aujourd'hui, une orientation claire se dessine. La commission a retenu plusieurs pistes concrètes, qui se traduiront prochainement par l'aménagement d'infrastructures spécifiques dans les secteurs concernés.

**Place à la concertation avec les habitants**

Avant toute mise en œuvre, une phase de concertation est prévue. Rue par rue, les élus de la commission iront à la rencontre des habitants concernés afin de leur présenter les aménagements envisagés et recueillir leurs avis (vérifier votre boîte aux lettres).

Ce dialogue de proximité permettra d'enrichir les propositions et d'adapter les dispositifs au plus près des réalités de terrain.

À l'issue de cette concertation locale, un article spécifique dans la Gazette de Caix présentera l'ensemble du projet de sécurisation routière à l'échelle du village. Ce sera alors l'occasion pour chaque Caixois et Caixoise de faire part de ses remarques avant le lancement de la phase de demande de devis et de réalisation.

Parce que la sécurité n'attend pas, chacun a son rôle à jouer pour faire de Caix un village où l'on circule mieux et surtout, en toute sérénité.

- Ne faites entrer personne chez vous.
- Demandez une carte professionnelle.



- Faites patienter à l'extérieur pendant que vous contactez leur entreprise pour vérifier leur identité et justifier leur présence. En cas de doute, vous pouvez également contacter par téléphone la gendarmerie au numéro 17.

**Que faire si vous êtes confronté à un démarcheur par téléphone ?**

- Assurez-vous de l'existence de l'entreprise qui vous appelle.
- Ne précisez pas à votre interlocuteur les créneaux horaires auxquels vous vous absentez de chez vous.
- Ne donner JAMAIS de coordonnées bancaires.

En cas d'insistance ou de sérieux doutes, vous pouvez également contacter par téléphone la gendarmerie au numéro 17.

NOËL À CAIX	
<b>Repas de aînés</b> de 12h à 18h Salle des fêtes	NOVEMBRE <b>30</b>
<b>Marché de Noël</b> Salle des fêtes place du 8 mai	DÉCEMBRE <b>7</b>
<b>Colis des aînés</b> De 10h à 12h	DÉCEMBRE <b>14</b>
<b>Noël des enfants</b> A partir de 15h La salle des fêtes	

**Rendez-vous dès le  
1er décembre  
à la mairie pour  
envoyer ta lettre  
au Père Noël**



**Les gagnants du quiz "Vrai ou Faux? les incroyables histoires de Caix sont :**

- Jacqueline "Jackie" Brillant
- Cédric Bertaux
- Timothée Planque
- Axelle Planque

**Les lots sont à retirer à la mairie**

## À vos agendas

### Novembre

- 22 Beaujolais
- 30 Repas des aînées

### Décembre

- 7 Marché de Noël et Téléthon
- 14 Spectacle de Noël des enfants
- Distribution du colis des aînés

### Janvier

- 10 Vœux de Ch'Maire

## Contact

Mairie de Caix, place du 8 mai

03.22.88.29.00

mairie.caix@orange.fr

Sandrine vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 11h et le mercredi de 13h30 à 16h45 et le



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Le Football Club de Caix renaît : une page d'histoire se tourne, une autre s'écrit

Il fut un temps où les dimanches résonnaient des cris et des encouragements au stade municipal, route de Beaucourt. Les crampons marquaient la pelouse, les tribunes improvisées accueillait familles et supporters, et les maillots bleu et blanc, puis jaune et noir, flottaient fièrement sur les épaules de jeunes Caixois passionnés. Ce temps-là, c'est celui du Football Club de Caix, créé en 1973, symbole fort de la vie associative du village.

## Une mémoire sportive ancrée à Caix

Le club a connu ses heures de gloire au fil des décennies, porté par la ferveur de ses joueurs et de ses bénévoles. Des générations s'y sont succédé, apprenant le respect, l'esprit d'équipe et la fierté du maillot. Les noms suivants ont été des figures centrales : Jean-Philippe Marcourt, Dominique Leroy, Alain Vasseur, Jean-Marie Sauvage, Annick Thuillier, Alexandre Petit, Stanislas Skulski, Tony Dupont, Jean-Louis Cavel, Roger Cardon, Bernard Dubois, Martine Dufлот ou encore Jean-Claude Vasseur pour la gestion administrative, ont contribué à faire du club un repère pour de nombreux habitants.

Les tournois de sixte, les entraînements du mercredi soir, les déplacements dans tout le Santerre... Ces souvenirs collectifs forgent encore aujourd'hui l'identité de notre commune.

Mais comme beaucoup d'associations rurales, le FCC a été confronté à l'érosion du bénévolat et à la baisse des effectifs. Il a finalement été mis en sommeil en 2012, avec dignité et dans l'espoir d'un jour reprendre vie.



## Une renaissance portée par la jeunesse

Treize ans plus tard, cet espoir devient réalité. Une poignée de jeunes motivés, a décidé de relancer officiellement le Football Club de Caix.

Sous la présidence d'Andgel Roussel, et avec une équipe dynamique, le club redémarre avec une volonté forte : redonner au stade communal sa vocation de lieu de vie, de sport et de convivialité.

Les statuts ont été déposés, une convention signée avec la commune, et le siège du club demeure en mairie de Caix. Un choix symbolique qui rappelle que le FCC reste un club caixois, fier de ses origines.



## Un stade remis en état

La commune, convaincue de l'intérêt de ce projet pour la jeunesse locale, a engagé les travaux nécessaires à la remise en état du terrain. Le traçage du stade vient d'être refait, les vestiaires sont prêts à accueillir joueurs et arbitres, et une dynamique nouvelle est en marche.

La relance d'un club, c'est plus qu'un ballon sur un terrain. C'est un projet de village, une énergie collective, une histoire que l'on prolonge ensemble. La suite des informations et la découverte du logo et des nouvelles couleurs..... dans la prochaine gazette.

# Qualité de l'eau à Caix : la commune reste mobilisée

Depuis plusieurs semaines, la municipalité suit avec la plus grande attention la situation relative à la qualité de l'eau potable distribuée sur le réseau de Caix. Cette vigilance fait suite à plusieurs signalements de dépassements de seuils réglementaires concernant certains paramètres, notamment les nitrates, les pesticides et le perchlorate.

## Une gestion proactive et responsable

Dès l'alerte reçue le vendredi 17 octobre 2025, la commune de Caix a immédiatement pris contact avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le SIEP (Syndicat intercommunal des eaux du Plateau), gestionnaire du réseau. Avant même que ne soit publié un avis officiel, la commune a communiqué de manière transparente auprès de la population, en appelant à la prudence, en particulier pour les personnes les plus sensibles (jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées).

Cette réactivité, motivée par le principe de précaution, a été saluée par de nombreux habitants et démontre la volonté de la municipalité d'agir dans l'intérêt collectif, sans attendre les injonctions des autorités sanitaires.

## Derniers résultats : une restriction désormais officielle

Les dernières analyses réalisées sur la commune de Caix font apparaître une valeur de 55,0 mg/L de nitrates, supérieure à la limite réglementaire fixée à 50 mg/L.

En raison de ces dépassements, l'ARS a prononcé une restriction partielle d'usage de l'eau, applicable aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de six mois.

## RESTRICTION D'USAGE - CE QU'IL FAUT SAVOIR

### Personnes concernées :

Femmes enceintes, nourrissons de moins de 6 mois (les femmes allaitantes ne sont pas concernées.)

### Consignes :

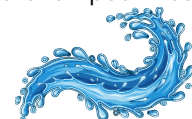
L'eau du robinet ne doit pas être utilisée pour la boisson, la préparation des aliments ou des biberons pour ces publics.

### Une commune engagée

La municipalité de Caix continue de demander des garanties et des actions correctives auprès du SIEP et de l'ARS.

Nous rappelons que la gestion sanitaire de l'eau relève de la compétence exclusive de l'ARS, et que la commune n'est pas habilitée à aller au-delà des recommandations officielles.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur confiance.



# Deuxième tranche des travaux de l'église : report décidé par le conseil municipal

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de reporter la deuxième tranche de restauration de l'église.

## Pourquoi ce report ?

Le plan de financement initial prévoyait un soutien public à hauteur de 80 % du montant HT des travaux, ce qui aurait permis de limiter le reste à charge pour la commune.

Cependant, les dernières confirmations reçues font état de subventions publiques ramenées à 70 %, avec une baisse notable de l'aide du Conseil départemental (10 % au lieu de 20 % initialement espérés). Cette diminution représente une charge supplémentaire de plus de 40 000 € pour la commune.

Dans un souci de bonne gestion budgétaire et pour préserver la capacité de la commune à porter d'autres projets structurants (voirie, équipements, patrimoine, etc.), les élus ont donc préféré surseoir au démarrage des travaux dans leur forme actuelle.


## Des actions immédiates pour préserver l'édifice

Afin de protéger l'église en attendant la relance du projet complet, des devis sont en cours pour deux interventions d'urgence :

Le remplacement des ardoises cassées sur la toiture.

La pose de protections anti-pigeons (grillages) pour limiter les dégradations liées aux volatiles.



	Projet	Réalité
<b>Total HT</b>	337 062.77 €	337 062.77 €
<b>Subventions</b>	269 625.20 €	232 867.93 €
<b>Reste à charge</b>	67 412.55 €	104 194.84 €

## Une nouvelle version du projet en préparation

La commission Patrimoine, en lien avec l'architecte en charge du dossier, travaille désormais sur une révision allégée du projet de restauration, en ciblant les interventions les plus urgentes. L'objectif est de réduire le coût global des travaux.

Puis déposer un nouveau dossier de demande de subvention avec un reste à charge plus raisonnable pour la commune.

Enfin relancer la phase 2 dès que les conditions financières seront réunies.

## Une décision responsable et tournée vers l'avenir

Cette décision n'est pas un abandon mais un ajustement stratégique. La municipalité reste pleinement engagée dans la sauvegarde et la mise en valeur de notre église, tout en veillant à l'équilibre budgétaire de la commune et à la qualité de vie des Caixois.

# Une nouvelle aire de jeux pour les enfants de Caix validée par le Conseil municipal

Le Conseil municipal a officiellement validé, le projet d'aménagement d'une aire de jeux inclusive pour les enfants de 1 à 12 ans. Ce projet, préparé en concertation par la commission « Jeunesse et Sports », vise à créer un espace ludique, sécurisé et accessible à tous, y compris aux enfants à mobilité réduite (accès PMR).

Monsieur Antoine Beauvois, premier adjoint au maire, a annoncé en séance que les subventions sollicitées ont été confirmées :

- 11 998 € du Conseil régional des Hauts-de-France,
- 14 398 € du Conseil départemental de la Somme,

soit un total de 26 396 €, représentant 55 % du coût global HT de l'opération.



Le Conseil municipal a donné son accord à l'unanimité. Le reste à charge pour la commune s'élèvera à 21 598,25 € HT.

L'aire de jeux comprendra plusieurs modules adaptés à différentes tranches d'âge, avec des équipements à la fois ludiques et pédagogiques, sur un sol sécurisé conforme aux normes en vigueur. Une clôture périphérique et un portillon assureront la tranquillité des familles.

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer l'attractivité de la commune pour les jeunes foyers et de proposer un cadre de vie toujours plus agréable à nos enfants.

Les travaux débuteront dès que les conditions techniques et climatiques le permettront. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur avancement.

